



La composante professionnelle du syndicalisme

Séminaire syndical du SER

15 avril 2005



Buts de l'ASI selon statut

- Affirmer et promouvoir le statut professionnel infirmier
- Développer la qualité des soins infirmiers
- Soutenir les membres dans leur activité et leur développement professionnel
- Participer aux décisions en matière de santé

Buts de l'ASI selon statut

- Statut professionnel → Professionnelle
- Qualité des soins → Professionnelle
- Soutien aux membres → Corporatiste + prof.
- Politique de santé → Sociale + prof.

5 domaines d'activité (1)

- L'ASI favorise l'unité **corporative** des infirmières dans la collectivité sur le plan national et international
- L'ASI s'engage dans les affaires **sanitaires**, **publiques** et **sociales** et s'assure que les problèmes relevant de ces domaines soient résolus en conformité avec les objectifs de l'Association

5 domaines d'activité (2)

- L'ASI définit des **normes de la pratique et de l'éthique infirmière** et s'applique à ce qu'elles soient respectées
- L'ASI est active dans le domaine de la **formation de base, continue et complémentaire en soins infirmiers**
- L'ASI défend les **intérêts professionnels, économiques** et **sociaux** de ses membres

Vision de notre faïtière internationale (1)

« Nous défendons les intérêts de toutes celles au service desquelles nous nous sommes placées et pour la cause de tous les **défavorisés**, en insistant sur le fait que **la prévention, les soins et les traitements sont des droits fondamentaux** pour tout être humain. Nous nous trouvons à l'avant-garde du **progrès des soins de santé**; nous participons à **l'élaboration de la politique de santé** dans le monde entier grâce à notre **expérience**, à la force que nous donne **notre nombre**, à la conjugaison de nos efforts et à notre collaboration avec le public et les autres professionnels de la santé »

Conseil international des infirmières, 1999

Vision de notre faîtière internationale (2)

- « Notre mission est de conduire nos sociétés vers une meilleure santé »
- « nous jouons un rôle de premier plan dans l'incorporation des technologies de pointe aux soins de santé sans perdre pour autant de vue l'aspect humain »
- « Nous pourrions ainsi nous assurer que les infirmières sont formées efficacement... »

Vision de notre faîtière internationale (3)

- « Notre travail commun est guidé par une seule et même philosophie de la profession infirmière: un engagement à fournir des soins au sens le plus complet du terme, la défense des intérêts de nos patients, l'aide apportée aux populations afin qu'elles se prennent en main elles-mêmes, et le fait de faire pour les gens ce qu'ils feraient eux-mêmes s'ils en avaient la force, la volonté ou les connaissances nécessaires. »

Vision de notre faîtière internationale (4)

- « Nos efforts conjoints ont pour but de faire en sorte que la **profession infirmière soit bien considérée partout**, utilisée, **rémunérée** et **représentée** comme il se doit dans l'ensemble des systèmes de santé. Notre plus belle récompense est d'être certaines que notre travail contribue à la préparation d'un avenir plus propice à la réalisation de notre objectif commun: des populations en bonne santé dans un monde lui-même plus sain »



ASI : priorité à composante professionnelle? (1)

- 3 composantes clairement présentes
- Considérée différemment suivant les partenaires

Une Association
professionnelle

Un Syndicat

Exemples d'engagements à composante professionnelle? (2)

Le rôle social est déjà tellement reconnu
pour notre profession, fondamentalement

=>

Pas nécessaire de le déclarer ?!



ASI : priorité à composante professionnelle? (3)

La composante corporatiste :

- est 'contre-nature' pour l'infirmière (histoire, culture)
- s'est pourtant développée chez nous ses 15 dernières années face aux attaques
- est exigée de l'Association (enquête auprès des membres en 1999)
- est toujours teintée de professionnalisme

Exemples d'engagements à composante professionnelle? (1)

Reconnaissance des titres

- De base
- Post-diplôme

en Suisse comme en Europe

En Europe officiellement considérée comme
profession spécifique => régie par une
Directive sectorielle pour la reconnaissance
des qualifications professionnelles

Exemples d'engagements à composante professionnelle? (2)

- Nous délivrons des certificats post-diplômes
- Nous formons (2 centres de formations continues et complémentaires)
- Nous regroupons des soignants de base comme des Directrices de soins

Exemples d'engagements à composante professionnelle? (3)

Nous édictons:

- Normes et critères de qualité
- Règles éthiques et déontologiques

Nous avons créé une méthode et une
société d'accréditation Qualité pour les
soins infirmiers

Exemples d'engagements à composante professionnelle? (4)

Nous soutenons certaines restructurations hospitalières quand les enjeux qualité dominant les simples enjeux économiques

Nous ne soutenons les mauvaises infirmières que pour qu'elles obtiennent des moyens pour être meilleures (conditions de travail, dotation, formation complémentaire,...)

Conclusion

Pour l'ASI, l'action associative ne peut que s'inscrire dans une complémentarité des 3 composantes syndicales.

Cependant, la composante professionnelle est, par culture, celle qui domine, tout en s'appuyant sur les 2 autres pour renforcer son impact.